

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 21 Février 2011 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON –Mrs PANNETIER - PERDRIX - LAMY-PERRET – PRUDENT – GUILLEMIN - GOMES

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 20 Janvier 2011 est approuvé à l'unanimité

Projet Mairie

Le permis de construire a été déposé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de présenter une demande de subvention «réserve parlementaire» à M COURTOIS et à M VOISIN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire une proposition d'achat aux propriétaires des terrains situés au sud de la Mairie et autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié qui suivra éventuellement.

Il convient de réfléchir au planning de déménagement du bâtiment. Un courrier sera envoyé aux associations pour les informer que le bâtiment sera inutilisable de fin Juin 2011 jusqu'en Décembre 2012.

Mme le Maire rencontrera Mme LIMOGÉ, l'institutrice, afin de voir avec elle les possibilités d'utilisation d'une salle de classe pour la bibliothèque et pour célébrer les mariages.

Agence postale communale

Une enquête a montré que l'ouverture de l'agence postale le vendredi de 8h à 10h ne convenait pas aux usagers. A compter du Vendredi 11 Mars 2011, l'agence postale sera donc ouverte de 14h à 16h. Les usagers et la poste de Tournus en seront informés.

Plan de Prévention des Risques Inondations

Un certain nombre d'habitants de la commune se sont déplacés pendant l'enquête publique qui est à présent terminée. Nous sommes désormais dans l'attente des conclusions de M le Préfet.

Comptes-rendus de réunions diverses

* M GALEA a remplacé M MORNAND à la présidence du syndicat des eaux du haut mâconnais.

* Actuellement, est à l'étude, la possibilité d'utiliser les filières courtes pour l'approvisionnement des cantines scolaires des écoles primaires et maternelles sur le territoire de la Communauté de Communes.

* A la suite de la réunion d'information qui a eu lieu à Uchizy, la Préfecture nous enverra un modèle de délibération pour la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan reste à travailler.

Délibérations diverses

* Afin de régulariser des impayés de loyers datant de 2004 et pour des raisons d'insolvabilité du créancier, le Conseil Municipal, accepte de passer en non valeur cette créance irrécouvrable, de provisionner sur le budget primitif 2011 la somme de 1 015,51 euros et d'autoriser Mme le Maire à établir le mandat correspondant.

* Le Syndicat Mixte Saône et Doubs a proposé à la commune de l'assister dans l'élaboration du PCS. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la mission d'assistance du syndicat pour une somme de 1 200 euros TTC et autorise Mme le Maire à signer la convention qui finalisera cette coopération.

* Le Conseil Municipal, autorise Mme le Maire à payer des factures d'investissement à hauteur de 25% des investissements, hors emprunts, de l'exercice 2010. Il est ainsi prévu de régler des honoraires à l'architecte pour le bâtiment de la Mairie à hauteur de 20 000 euros et d'acquérir du mobilier afin d'aménager la cuisine de l'appartement de l'école pour un montant de 300 euros.

* Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Mâconnais Val de Saône. Une taxe de séjour sera instaurée et gérée par la collectivité à compter de l'exercice 2012 et l'association Adetour, pour la promotion du tourisme, est remplacée par l'office du tourisme «Entre Saône et Vignes du Haut Mâconnais».

Questions diverses

* La Commune souhaite être consultée lors de l'élaboration du PLU de la Commune de Viré compte tenu de la gestion commune de certains terrains.

* La commission des impôts sera réunira le 15 Mars à 18h30, les convocations seront envoyées dans ce sens.

* La liste des personnes présentes au bureau de vote des dimanches 20 Mars et 27 Mars 2011 est arrêtée, à l'exception de deux créneaux horaires qui restent à couvrir.

Le Maire